

Résumé

The Bright Side: A Positive View on the Economics of Aging

Marcel Mérette

Dans l'ensemble, les analyses des incidences du vieillissement de la population au Canada ont surtout porté sur les coûts du vieillissement, en omettant d'aborder d'autres effets importants et positifs. Cette omission a donné lieu à une prospective pour le moins pessimiste quant aux conséquences économiques et financières du vieillissement au Canada. Or, certaines données indiquent que le vieillissement s'accompagne aussi de tendances économiques bénéfiques.

L'interprétation pessimiste repose sur deux facteurs principaux : le déclin appréhendé de l'épargne intérieure nette, provoqué par le retrait massif des actifs par les retraités, et l'augmentation anticipée des dépenses gouvernementales pour financer les programmes destinés aux personnes âgées. Elle néglige toutefois un autre élément important, soit le fait que les besoins financiers liés au développement du capital physique seront moindres, ce qui se répercutera sur les besoins en matière d'épargne, lesquels suivront aussi une courbe descendante. En clair, cela signifie qu'il n'y aura pas de manque net d'épargne et que le rendement du capital (taux d'intérêt) fléchira par rapport aux salaires, plutôt que d'augmenter comme on le prévoit généralement. Échelonnée sur les cinquante prochaines années, une période qui correspond à un vieillissement sans précédent de la population, au Canada comme ailleurs — le vieillissement touche plusieurs des pays qui accaparent la majeure partie du revenu mondial, y compris la Chine, cette augmentation des salaires aura des effets considérables.

À son tour, l'attrait relatif des salaires encouragera fortement les jeunes à se perfectionner par l'éducation ou la formation, tout comme il incitera les travailleurs âgés de demain à demeurer plus longtemps dans la population active, comparativement aux travailleurs âgés d'aujourd'hui. En effet, les salaires des travailleurs qualifiés d'un groupe d'âge donné (une cohorte) augmentent parallèlement à la diminution de la taille relative de la cohorte. Les données indiquent également que les travailleurs sont plus portés à s'intégrer à la population active en période de forte demande de main-d'œuvre et que les franges les plus instruites tendent à demeurer plus longtemps dans la population active. Cela laisse penser que les travailleurs prendront leur retraite plus tard que ce n'est le cas maintenant.

À la lumière de ces facteurs, il est même possible d'envisager un impact économique global positif du vieillissement de la population au Canada. Certes, il ne serait pas avisé de fonder une politique publique sur un scénario par trop optimiste, mais on peut certainement en conclure que les prédictions catastrophiques courantes sont exagérées.

Les rentrées fiscales qu'apporteront au trésor public les retraits, imposables, aux régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) et autres régimes privés de pensions, au moment même où s'exerceront avec le plus d'acuité les pressions à la hausse sur les dépenses publiques pour répondre aux besoins des personnes âgées en matière de santé et de soutien du revenu, sont une autre raison d'envisager avec une relative sérénité le vieillissement de la population, du moins au Canada. Pour l'instant, le coût net de l'exonération fiscale consentie dans le cadre de ces programmes correspond dans les faits à une « dépense fiscale » nette pour les gouvernements. Toutefois, comme en témoignent de nouvelles simulations, les dépenses fiscales nettes fléchiront de façon marquée au cours des prochaines années, et il se pourrait même qu'elles se transforment en une importante source de revenus nets après 2030.

Le rôle des dépenses fiscales nettes en rapport avec les régimes de pensions privés a souvent été sous-estimé. Cela a donné lieu à une évaluation trop pessimiste de la capacité future des gouvernements canadiens de répondre aux besoins des personnes âgées et du problème d'équité transgénérationnelle découlant de la nécessité de financer le départ à la retraite des baby-boomers au moyen des revenus de la génération plus jeune et moins nombreuse.

Les défis inhérents au vieillissement exigeront une plus grande souplesse car les priorités en termes de dépenses vont fluctuer. Il faudra encourager le perfectionnement des plus jeunes générations, et éliminer les obstacles à la participation à la population active des personnes proches de la retraite. Ces défis exigeront par ailleurs que l'on s'attaque aux problèmes anticipés de disparités régionales entre, d'une part, les besoins reliés au vieillissement et, d'autre part, les ressources fiscales. Si nous pouvons surmonter ces difficultés, il n'y a pas lieu de craindre l'incidence du vieillissement de la population sur le niveau de vie ou les finances publiques du pays.